



DIRECTION DES ECOLES

Année scolaire 2021 – 2022

Demande d'un congé

(de plus d'une demi-journée)

La demande doit être adressée à la Direction 1 mois avant le début du congé.

Les parents de	Nom :	Prénom :	Classe :	Titulaire :
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____
	_____	_____	_____	_____

 : _____

demandent un congé du : _____ au : _____ y compris

Motif : _____

Justificatifs fournis :

Avez-vous un autre enfant au Cycle d'Orientation ? OUI NON

Si oui, prénom : _____ Nom de l'école : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

DECISION DE L'AUTORITE SCOLAIRE

Date de l'entretien avec la direction : _____

Sur la base des justificatifs, des critères de décisions, des différents préavis et de l'entretien avec la direction, le congé

est accordé

est refusé

Complément à la décision : _____

Saxon, le _____

La Direction des Ecoles

Un recours peut être adressé par écrit à Monsieur Alexandre Hasler, Inspecteur scolaire, Chemin des Bois 2, 1896 Vouvry, en adressant une copie à la Direction des Ecoles.

Michelle Grandjean Böhm, Directrice, Rue des Lantses 5, 1907 Saxon



027/744.12.23

direction@ecole-saxon.ch

www.ecole-saxon.ch